

Compte rendu de la FS (formation spécialisée) du 27 avril 2026



Cette Formation spécialisée avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 04/02/2026 (pour avis) ;
2. Présentation de la note d'orientations ministérielles 2025/2026 (pour information) ;
3. Présentation du budget 2026 et examen des demandes de financement (pour avis) ;
4. Modalités et calendrier de la campagne DUERP 2026 (pour information) ;
5. Examen du rapport de la commission d'analyse des conditions de travail mise en place lors de la séance en formation spécialisée du CSAL du 22/10/2025 en vertu de l'article R253-39 du code général de la fonction publique (pour information) ;
6. Projet de sécurisation de l'accueil du site de Rollin (pour avis) ;
7. Bilan de la formation professionnelle 2025 (pour information) et plan d'action 2026 (pour avis) ;
8. Organisation de la campagne déclarative de l'impôt sur les revenus 2026 (pour information) ;
9. Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;
10. Examen des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors des précédents CSAL-FS (cf article 32 et 39 du RI) (pour information) ;
11. Questions diverses (à communiquer, si possible, à l'avance).

Vous pouvez lire notre déclaration liminaire : [ICI](#)

Réponse aux différentes déclarations liminaires

Madame la présidente remercie l'ensemble des organisations syndicales après la lecture des liminaires.

Les nombreux points évoqués dans les liminaires n'ont pas suscité de réaction, ni de réponse explicite dans la mesure où il s'agit de la déclinaison des politiques délétères conduites depuis de nombreuses années (gel du point d'indice, suppression de la GPA, jour de carence,...). La liste est bien trop longue !

S'agissant des problématiques de santé mentale, il a été souligné que cela demeurerait une priorité absolue de la direction et que des consignes de vigilance avaient été transmises aux chefs de services et aux adjoints en charge d'encadrement. Ainsi, les chefs de service doivent s'assurer que les collègues bénéficient de conditions de travail adaptées pour répondre au mieux à leurs missions.

Sur la manière de servir des collègues le satisfecit est de mise puisque le taux de satisfaction des usagers est de 82 %. Tout va bien donc, même si de-ci de-là quelques difficultés peuvent poindre. Les remarques et les mises en garde des liminaires sur la dégradation des conditions de travail sont donc minimisées. Puisqu'on vous dit que les gens sont contents !

S'agissant des frais engagés par les agents dans le cadre de leurs missions, la direction se borne à appliquer les consignes nationales. Pas plus, mais pas moins !

En réaction, la CGT Finances publiques a fait part de sa grande préoccupation quant aux conditions de remboursement des frais engagés par les collègues. Il a notamment été mis en exergue la dégradation des conditions de formation à Lille puisque la direction refuse désormais la prise en charge des frais de nuitée en prenant pour exemple, un départ depuis Amiens : en considérant qu'il est possible de prendre le train de 7h50 qui arrive à 9h07 à la Gare de Lille : Pour la CGT Finances Publiques, ce n'est pas tenir compte des temps de correspondance, de prise de ticket de transports et de passage du portique de sécurité.

Dans ce cas de figure, pour une formation se déclinant sur 4 jours, il faudra donc subir la fatigue et les aléas du train.

C'est le coût qui prédomine et les bénéfices qui sont jetés aux orties, constitution d'un réseau, moments de partage entre collègues réduit à la portion congrue, bénéfice de la formation altérée par la fatigue, le stress et les retards de train. Sinon vous pouvez toujours prendre un hébergement à votre charge. À votre bon cœur ! On ferme boutique quand ? Que voulez-vous on a plus les moyens... Avis donc aux futurs stagiaires, Lille n'est plus « the place to be ».

Gageons que la direction saura faire preuve de discernement.

La CGT Finances Publiques invite l'ensemble des collègues à lui faire part des impacts de cette note sur leurs conditions de travail ; à demander un courriel motivé de chaque refus.

La CGT Finances Publiques est à disposition de tous les collègues pour les accompagner et les conseiller face aux différentes situations de refus rencontrés dans le remboursement des frais de déplacements.

Sur la RGP il est fait mention d'un projet de loi en cours destiné à sécuriser les missions exercées dans la sphère comptable. Wait and see !

S'agissant des regains d'activités signalés en ce début de campagne IR, il n'est pas possible en l'état d'en déterminer les causes. Cependant, ce rebond est avéré et n'est pas nié par la direction.

Aux préoccupations liées à l'octroi d'une prime carburant qui serait gérée par la DGFIP et aux nombreux questionnements en cours ou à venir, il n'a pas été apporté d'éclairage. Comme souvent on peut raisonnablement penser que la presse sera informée avant nous.

Sur l'emploi à la DDFIP 80, il est à nouveau souligné qu'il s'agit d'une année blanche. La charge de travail va donc continuer d'augmenter avec des sollicitations qui viennent de toutes parts (e-contact, courriers, balf dédiés, accueil physique, téléphones, démarches numériques en ligne...) N'en jetez plus la cour est pleine !

Autre point souligné, la qualité du travail préparatoire à la campagne portant sur le DUERP est mis en avant.

Enfin, en réponse aux remarques sur les espaces de travail dédié par agent et la densité il est observé que la direction répond à la circulaire Borne du 08/02/2023.

Sur ce dernier point, la CGT Finances Publiques a fait part de ses réserves d'autant que certains services évoluent dans des locaux vétustes et exiguës. C'est notamment le cas du Service des domaines.

Approbation du procès-verbal de la séance de la séance du 4 février 2026 (pour avis)

S'agissant du procès-verbal de la séance du 4 février 2026, ce document reprenant l'essentiel des précédents débats, il n'y a pas de difficulté à ce qu'il fasse l'objet d'une approbation. L'ensemble des représentants du personnel valide donc ce document

Présentation de la note d'orientations ministérielles 2025/2026 (pour information)

S'agissant d'une note identique à l'année précédente, nous renvoyons à nos observations mentionnées dans notre compte-rendu de [CSAL-FS du 20-21 mai 2025](#).

Présentation du budget 2026 et examen des demandes de financement (pour avis) ;

Ce budget va permettre de financer des formations et des aménagements de locaux ou bien encore et d'acquérir des matériels pour améliorer les conditions de sécurité et de vie au travail des agents.

Sans être exhaustif, il est prévu de financer en totalité ou en partie :

- Panneaux acoustiques à la TDH
- la pose de dalles de faux plafond phoniques et stores des nouvelles fenêtres pour le SGC de Poix de Picardie
- Ajout de 5 casques pour le roulement des agents à l'accueil de Rollin
- l'animation de formations (cf catalogue et courriels qui seront adressés aux agents)

La **CGT Finances Publiques 80** a déploré le refus par le secrétariat général de valider les dépenses de consultations de psychologues financées jusqu'alors sur le budget de la Formation Spécialisée. Le secrétariat général motive sa décision en considérant qu'il s'agit d'un doublon avec les dispositifs Qualisocial (Marché public du secrétariat général) et celui de la [CPAM, « mon soutien psy »](#).

La CGT Finances Publiques a dénoncé une décision descendante et précipitée compte tenu de l'absence d'évaluation du dispositif Qualisocial ; Les organisations syndicales ont toutes souligné l'incohérence d'une telle décision avec la politique de prévention en santé mentale menée.

Considérant le travail de qualité fournie par la psychologue et les remarques des organisations syndicales sur cette suppression, la direction a indiqué qu'elle prenait en charges lesdites consultations cette année.

Modalités et calendrier de la campagne DUERP 2026 (pour information)

La campagne doit permettre aux cadres de proximité, par association et échange avec les agents, de recenser les risques rencontrés en particulier autour des thématiques récurrentes (environnement de travail, organisation du travail, relations/reconnaissance et équilibre vie professionnelle/personnelle) et des priorités identifiées pour la campagne 2026 qui sont la prévention des risques liés :

- aux déménagements, réaménagements de bureaux de travail ou en cas de création de service, organisation hybride (télétravail, agents nomades) ;
- à la réalisation d'un événement ayant justifié un recours à la médiation interne ou à la cellule de soutien psychologique ;
- aux risques psychosociaux, identifiés comme premier risque au sein de la DGFIP ;
- à la survenance d'un acte suicidaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan 2025-2027 d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires, **une attention particulière doit être portée cette année sur la santé mentale et la prévention des risques suicidaires au sein de la DGFIP.**

Tous les collègues ont normalement assisté à une réunion avec leur chef de service avant la fin de ce mois. Si tel n'est pas le cas ou si vous y avez assisté mais que vos remarques et observations n'ont pas été prises en considérations, n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT.

Un groupe de travail réunissant administration et représentants du personnel sera organisé en mai pour examiner le contenu des DUERP.

Projet de sécurisation de l'accueil du site de Rollin (pour avis) ;

Le bureau SPIB-2C de la direction générale, chargé de l'immobilier et de la sûreté, impose des règles de sécurité dans la conception des espaces d'accueil et conditionne le financement des travaux au respect de ces règles.

Les trois grands principes à respecter sont les suivants :

- la séparation de la zone publique de la zone administrative, par l'installation de cloisons et de portes dotées d'un contrôle d'accès (clé, digicode, badge, etc.) ;
- l'existence d'un chemin de fuite pour les agents d'accueil ;
- le box d'accueil doit être équipé de mobilier traversant.

En vue de l'installation d'une nouvelle centrale alarme au centre des finances publiques d'Amiens Rollin, un projet de cloisonnement doit par conséquent être élaboré afin d'étanchéifier l'espace usager de l'espace administratif.

Les travaux de cloisonnement sont prévus pour **l'été 2026** parallèlement aux travaux de sécurisation de l'accueil d'Abbeville.

La sécurisation de l'accueil entraîne 3 changements majeurs au sein de l'accueil :

- la création d'une cloison entre l'aile accueillant la trésorerie départementale des hôpitaux (TDH) et la Paierie départementale et les ascenseurs, afin d'isoler les ascenseurs de la zone usagers ;
- le déplacement de la caisse dans l'actuel guichet amendes inoccupé ;
- le déplacement des deux bureaux situés en zone accueil.

Après consultation des intéressés, le bureau de gestion de site se situera dans l'actuelle infirmerie jouxtant le local courrier, ce qui permettra une proximité avec ses équipes.

L'infirmerie sera déplacée dans le local accueillant l'autocommutateur du site, avec création d'un point d'eau. Le bureau du responsable accueil se situera dans l'actuel box du pôle intégré de programmation et de contrôle (PIPC) afin qu'il garde également une proximité avec ses équipes. Le PIPC partagera son box accueil avec le pôle de recouvrement spécialisé (PRS).

Concernant ces deux bureaux, un projet de réhabilitation en salle de réunion/formation, uniquement disponible l'après-midi, va être entrepris.

Il est convenu, selon les règles sécuritaires exposées par SPIB-2C, que les agents ayant vocation à intervenir dans l'espace accueil (services civiques et responsable accueil) doivent obligatoirement être dotés de bouton anti-agression. Hormis ceux-ci, aucun autre agent ne doit être présent dans l'espace accueil durant les horaires d'ouverture au public.

Le SIP a demandé la création d'un guichet services civiques pour améliorer leurs conditions de travail. La direction propose de retenir cette demande.

De même, la TG2A a souhaité la réhabilitation de l'ancienne caisse en remontant/déplaçant des cloisons afin de disposer d'une salle de réunion. La direction propose également de retenir cette demande.

S'agissant d'une amélioration des conditions de sécurité au travail, la CGT Finances Publiques a voté POUR.

Vote des OS :

7 POUR (5 FO ; 2 CGT)

3 Abstentions (2 Solidaires 1 CFDT).

**Bilan de la formation professionnelle 2025 (pour information)
et plan d'action 2026 (pour avis) ;**

L'ensemble des organisations syndicales ont souligné le remarquable travail et la résilience du service de la Formation professionnelle. Le plan d'action a été approuvé à l'unisson par les syndicats.

**Organisation de la campagne déclarative de l'impôt sur les revenus 2026
pour information)**

La campagne déclarative 2026 a débuté le 9 avril 2026, avec l'ouverture de la déclaration en ligne, et s'achèvera le 4 juin 2026 pour le département de la Somme.

Remise à la Poste des déclarations	Du 27 mars au 17 avril
Conférence de presse nationale et picarde	9 avril 2026
Ouverture du service de déclaration en ligne	9 avril 2026
Date limite de dépôt papier	19 mai 2026
Date limite de déclaration en ligne pour la Somme	4 juin 2026
Date limite de saisie – 1ère émission	4 juin 2026
Date limite de saisie – 2ème émission	25 juin 2026
Pénalisation des dépôts tardifs	10 juin 2026

L'organisation mise en place au sein de chaque service est similaire à celle de l'an dernier, et doit permettre de répondre aux usagers dans des délais maîtrisés et d'effectuer les travaux de gestion conformément au calendrier arrêté.

Dans le cadre du SIP de demain, l'accueil sur le site Rollin a été renforcé, passant de 8 à 12 agents. L'équipe devient une équipe « relation usager » en charge de l'accueil physique, du pôle téléphonique et des E-contacts.

La CGT Finances Publiques invite l'ensemble des collègues à leur faire part, comme elle sait le faire, de toutes difficultés dans l'exercice de leurs missions en particulier en cette période de campagne d'impôt sur le revenu.

Les autres points à l'ordre du jour n'ont pas appelé d'observations particulières.

Les élus CGT présents.

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas Plouard (Titulaire)

LA CGT FINANCES PUBLIQUES
SA FORCE C'EST
VOUS

Alors n'attendez plus, Syndiquez-vous !